



Communiqué de la CGT-Fonction publique

La CGT Fonction publique ne se rendra pas à la réunion sur les rémunérations et les cotisations des fonctionnaires dans le cadre de la réforme des retraites prévue lundi 9 décembre 2019.

La CGT comptait y porter l'exigence de la reconnaissance des qualifications par la grille indiciaire et une diminution de la part des primes dans la rémunération des fonctionnaires, par intégration dans le traitement indiciaire.

Nous ne nous prêterons pas à une opération de communication quand la mobilisation contre la réforme des retraites s'amplifie, une heure avant que le Haut-Commissaire aux retraites rende ses conclusions devant les confédérations syndicales, et alors que les enseignants, parmi d'autres, attendent une réponse à la hauteur à leur exigence de reconnaissance de leur qualification.

Enfermé dans sa logique, ce gouvernement ne nous propose de discuter en trois hypothèses que de la façon dont les fonctionnaires cotiseront sur leurs primes, au prix d'une baisse de leur pouvoir d'achat, pour accompagner une baisse de leur retraite dans le cadre de la réforme.

Pour la CGT, ce n'est en rien une base de discussion, surtout après que les fonctionnaires aient vu leur cotisation retraite passer de 7.85% à 11.10% en 10 ans sans aucun droit à retraite supplémentaire. Pendant ces 10 années, le point d'indice a été quasiment gelé et a perdu près de 10% par rapport à l'inflation, auxquels il faut rajouter moins 3.25% au titre de la cotisation retraite.

Il est temps pour le gouvernement de tenir compte du refus de sa politique par le monde du travail et les fonctionnaires et de revenir à la raison en retirant son projet de réforme.

Montreuil, le 9 décembre 2019

Contact Presse : Gilles OBERRIEDER (06.89.25.04.85)

CGT Fonction Publique

263, Rue de Paris - case 542 - 93514 Montreuil CEDEX

tel : 01 55 82 77 67 (UFSE) - tel : 01 55 82 88 20 (FDSP) - tel : 01 55 82 87 49 (Santé & AS)